



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mardi, 4 avril 2006

Les services de garde au centre de la joute parlementaire: Un discours du Trône qui ne laisse place à aucun compromis

OTTAWA – La session parlementaire s'est ouverte aujourd'hui sans que le gouvernement n'ait manifesté une quelconque volonté de concilier les besoins des familles en matière de services de garde à l'enfance de qualité et des mesures de soutien au revenu. Pour les défenseurs des services de garde, cette intransigeance de la part de Monsieur Harper indique que les services de garde seront au centre la joute parlementaire au cours de la prochaine session.

« Nous avons déclaré, et les partis d'opposition sont d'accord avec nous, qu'il était essentiel de verser aux provinces du financement sur plusieurs années afin de créer des services de garde de qualité et réglementés », a dit Monica Lysack, directrice générale de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. « Le discours du Trône démontre que le gouvernement ne reconnaît pas la nécessité d'un compromis avec le Parlement pour pouvoir concrétiser un ou l'autre de ses engagements. Nous nous attendons à ce que les partis d'opposition et la population canadienne confrontent les Conservateurs aux réalités d'un gouvernement minoritaire ».

La lutte en faveur des services de garde se fera dorénavant autour du débat sur le discours du Trône et autour du Budget. Les défenseurs des services de garde s'attendent à ce qu'au moins 1,2 milliard de dollars par année sur cinq ans soit consenti aux provinces pour des services de garde réglementés. Ils surveilleront aussi les modifications apportées à l'allocation pour la garde d'enfants de 1 200 dollars par année proposée par les Conservateurs de manière à s'assurer de sa distribution équitable aux familles.

« Dans sa forme actuelle, l'allocation est empochée dans sa presque totalité par l'épouse à la maison du riche banquier tandis que la caissière monoparentale en conserve moins du tiers », a expliqué Lysack. « Cela heurte fondamentalement les valeurs canadiennes sur le plan de l'équité ».

Monica Lysack sera sur place à l'édifice du Centre à la fin du discours du Trône pour répondre aux questions. Téléphone : (613) 286-5892 ou Kerry McCuaig : (647) 295-2808.

- 30 -

Pour de plus amples informations:

Monica Lysack, directrice générale, Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, (613) 594-3196 poste 232 ou (cel.) 286-5892.

Or Jody Dallaire, Parents pour des services de garde de qualité, Nouveau-Brunswick, (506) 878-8666

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance a été créée en 1983 pour faire la promotion de services de garde à l'enfance de qualité, intégrés, financés par l'État, sans but lucratif et accessibles à tous. Les quelque 140 000 membres de l'Association regroupent des parents, des intervenantes en services de garde, des chercheurs et des étudiants; des groupes de femmes, des organismes de lutte contre la pauvreté et de justice sociale, des syndicats, des organisations de défense des personnes ayant des limitations fonctionnelles et des organismes ruraux.